

L'enseignant-référent

C'est l'enseignant **responsable du suivi pédagogique du stage**. Il est impliqué dans la définition des compétences qui sont mentionnées dans la convention de stage et qui devront être développées durant le stage. Il doit être en contact avec le tuteur de stage et il est tenu de s'assurer à plusieurs reprises, auprès de celui-ci, du bon déroulement du stage.